

Zeitschrift:	Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera
Herausgeber:	Parkinson Schweiz
Band:	- (2007)
Heft:	88: Depression : gegen die dunkle Zeit = Dépression : combattre les périodes sombres = Depressione : contro i momenti bui
Rubrik:	Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chères lectrices, chers lecteurs,

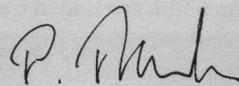
Une année de labeur intensif se termine pour Parkinson Suisse. Grâce à l'équipe bien rodée et motivée du secrétariat central et de nos bureaux de Romandie et du Tessin, nous avons pu réaliser une grande partie de nos objectifs. Nous sommes très satisfaits. En effet, chaque projet réalisé représente une nouvelle étape dans nos efforts pour améliorer, ou tout du moins maintenir, la qualité de vie des Parkinsoniens suisses.

La décision de placer, cette année, le travail de l'association sous le thème de la « communication » a été bien accueillie par nos partenaires, qui l'ont également intégrée activement. Ainsi, au cours des réunions d'information sur le Parkinson, nos membres ont bénéficié de toute une série d'exposés très intéressants mettant en lumière différentes perspectives du thème de la communication.

Nous avons de nombreux projets pour 2008 et nous souhaitons rendre notre offre de services plus attractive encore. Au programme par exemple : un séminaire sur la kinésithérapie, qui peut faciliter l'organisation des activités quotidiennes et encourager la mobilité. Une version française du CD à succès présentant des exercices d'orthophonie pour les Parkinsoniens doit également paraître. En outre, notre bureau du Tessin, responsable de la prochaine assemblée générale, organise déjà un programme-cadre bien particulier pour les participants.

Les membres du bureau de Egg, du bureau romand et de l'Ufficio Svizzera italiana se réjouissent de se mettre, l'an prochain encore, au service des Parkinsoniens et de leurs proches. D'ici-là, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et un heureux passage à la nouvelle année !

Cordialement, Peter Franken et son équipe



Parkinson en français

À Bellinzona

Assemblée générale 2008

L'assemblée générale se tiendra à Bellinzona le samedi 14 et le dimanche 15 juin. Le programme détaillé de la manifestation sera publié dans la revue du mois de mars. Voici en avant-première quelques informations :

L'assemblée aura lieu l'après-midi du 14 juin dans une des salles du Castelgrande. Elle débutera avec un forum concernant les moyens auxiliaires pour les malades de Parkinson. Le soir est prévu un dîner avec un divertissement musical. Dimanche 15 juin excursion au Monte Tamaro pour visiter l'église construite par l'arch. Mario Botta qui nous fera le plaisir de nous accompagner pour une visite guidée. Suivra un repas typique tessinois au restaurant.

Des chambres d'hôtel ont été réservées par « Bellinzona Turismo ». Les prix, pour une chambre double, varient entre Fr. 125.- et Fr. 240.- (hôtels 3 étoiles). La réservation devra se faire, dès la publication du programme, par l'entremise de « Bellinzona Turismo ».

Notez dans votre agenda déjà maintenant les dates ci-dessus. La « Sonnenstube » de la Suisse sera heureuse de vous accueillir et vous offrir un agréable séjour.

Nouveau livre

La maladie de Parkinson au jour le jour

Un guide pratique pour les personnes atteintes par la maladie de Parkinson et leur entourage. Le guide propose des pistes pour vivre mieux la maladie, permet de comprendre les effets de la maladie et la façon d'y remédier, dans des situations bien précises. Le guide donne aussi des clés pour créer autour de la personne atteinte une atmosphère lui permettant de réagir efficacement à chaque étape de la maladie. Anne-Marie Bonnet, neurologue, et Thierry Hergueta, psychologue, travaillent ensemble à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

La maladie de Parkinson au jour le jour, Anne-Marie Bonnet, Thierry Hergueta, 2006, 185 pages, A5, Editions John Libbey Eurotext, ISBN 978-2-7420-0628-1

Résultats du sondage 2007

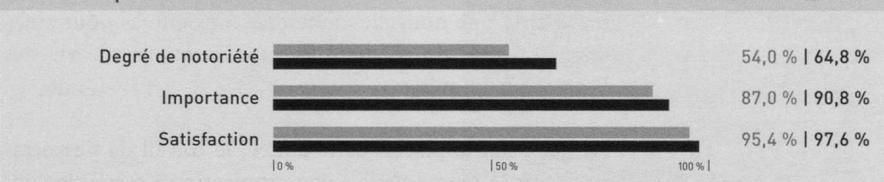
Parkinson Suisse enquête régulièrement auprès de ses membres. Les résultats du dernier sondage de février 2007 se sont avérés très positifs. Nous en avons extrait certains, dont voici le résumé.

Réjouissant : 27,1 %, soit plus d'un quart des membres, ont participé au sondage (contre 22,3 % en 2002). 22,3 %. Nous constatons que le travail de Parkinson Suisse s'est amélioré depuis 2002, en particulier en ce qui concerne le conseil spécialisé non-médical, les groupes d'entraide et la compétence professionnelle de nos collaborateurs. Il est vrai que le sondage révèle une nouvelle fois une plus grande satisfaction globale. Toutefois, il met également en lumière des domaines dans lesquels nous souhaitons travailler à l'avenir.

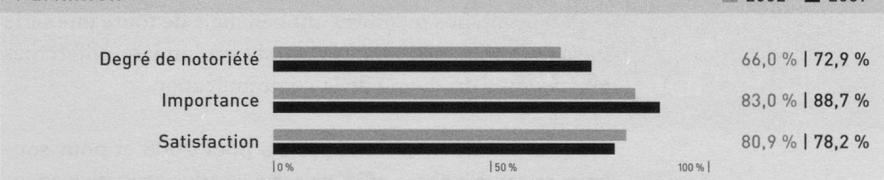
L'évaluation de nos collaborateurs reflète le développement de Parkinson Suisse au cours de ces dernières années. Un nombre croissant de membres, de groupes d'entraide et de spécialistes se tourne vers notre association avec toujours plus de cœur. Afin de fournir ces services élargis, nous avons accru la capacité en personnel, mais celle-ci ne répond pas encore à toutes les exigences, qui vont croissant. Nous essayons d'analyser plus précisément cet aspect et d'en tirer des mesures concrètes.

Le site Internet nous a réservé une surprise : seuls 42,4 % des membres connaissent www.parkinson.ch, contre

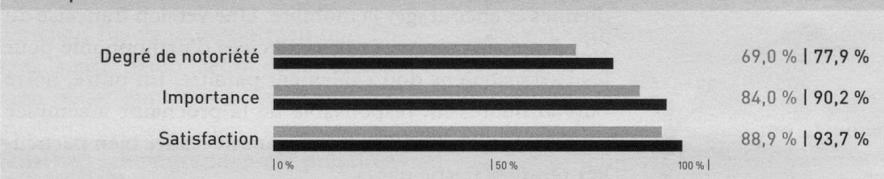
Conseil spécialisé non médical



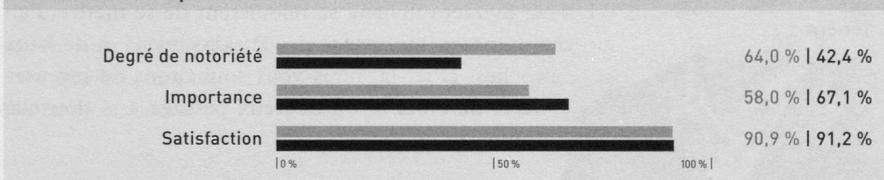
Parkinfon



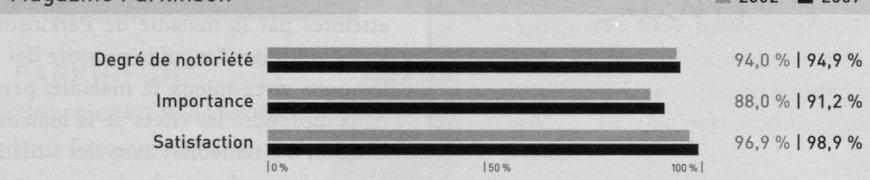
Groupes d'entraide



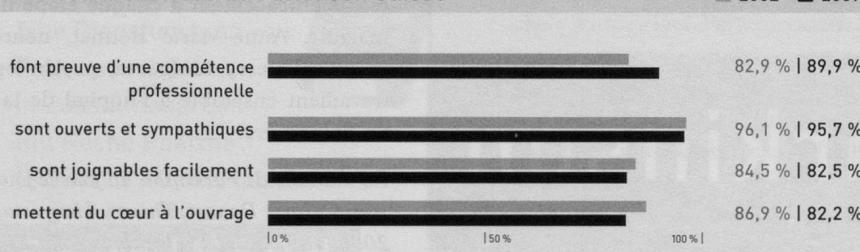
Site web www.parkinson.ch



Magazine Parkinson



Les collaborateurs de Parkinson Suisse



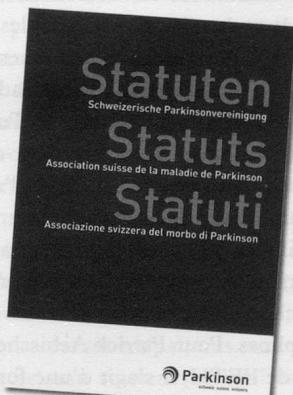
64 % en 2002. Il est difficile d'interpréter ce résultat, qui est véritablement illogique au vu de la propagation croissante de la communication électronique au quotidien. Des analyses plus approfondies s'avèrent également nécessaires. Nous nous sommes améliorés sur un point : depuis l'été 2007, www.parkinson.ch est trilingue.

Pour le moment, les attentes du comité directeur sont comblées : le retour des formulaires a été massif et les résultats sont meilleurs, presque sans exception. Pour le moment. En effet, nous devons encore prendre des mesures pour poursuivre l'optimisation de nos services.

Kurt Meier, président

Parkinson Suisse envisage une révision de ses statuts

Les membres adopteront de nouveaux statuts lors de l'assemblée générale 2008 qui aura lieu à Bellinzona. Kurt Meier, Président



Les statuts de Parkinson Suisse en vigueur actuellement ont été édictés lors de l'assemblée générale du 17 juin 2000. Dans le cadre de la transformation permanente, aussi bien interne qu'externe, de notre organisation, quelques données ont évolué depuis. De nombreux développements ont trait à nos statuts et requièrent une nouvelle définition actualisée. En 2006 déjà, le Comité directeur avait donc décidé de présenter une version remaniée des statuts lors de l'assemblée générale 2008.

Vous trouverez ci-après les modifications matérielles essentielles apportées au projet de texte des nouveaux statuts. Nous donnons ainsi à nos membres la possibilité de faire part dès aujourd'hui au Comité directeur de leurs réserves à l'égard de certains amendements apportés aux statuts remaniés.

Amendements importants au projet de statuts

La correction de l'**Article 1** permettra d'inscrire de nouveau le nom de « Parkinson Schweiz/Suisse/Svizzera » dans les statuts également. Il remplace l'ancienne désignation « Schweizerische Parkinsonvereinigung SPaV ».

L'Article 2 est de nouveau consacré à la définition de l'objectif de notre association. Le nouveau texte est le suivant :

Parkinson Suisse a pour but :

- *Le conseil, le soutien et l'accompagnement des personnes concernées par le Parkinson ainsi qu'une intégration opti-*

male dans leur environnement social en vue de leur assurer la meilleure qualité de vie possible

- *L'information des personnes concernées, des autorités et du grand public sur tous les aspects de la maladie de Parkinson*
- *L'encouragement et le soutien des groupes d'entraide régionaux*
- *Le soutien de la recherche scientifique et la formation continue dans l'ensemble des domaines ayant trait à la maladie de Parkinson.*
- *Les personnes concernées par le Parkinson regroupent les patients et leurs proches.*

L'Article 4 est consacré à la réglementation de l'affiliation et redéfinit les catégories de membres suivantes :

- *Personnes physiques en tant que membres individuels*
- *Deux personnes physiques habitant le même foyer en tant que membres familiaux*
- *Personnes morales en tant que membres collectifs*
- *Membres d'honneur*

En outre, cet Article régit le droit de vote des membres comme suit :

Chaque membre individuel, collectif et d'honneur dispose d'une voix, chaque membre familial de deux voix.

L'Article 5 définit nos différents organes. *Les organes de l'association sont : l'Assemblée générale, le Comité directeur, le Sous-comité directeur, le Comité consultatif spécialisé, la Commission de recherche et l'Organne de révision.*

Le Comité consultatif spécialisé et la Commission de recherche sont de nouveaux organes de notre association. Par conséquent, ces fonctions sont amenées à prendre de l'importance.

Enfin, **l'Article 16** traite des thèmes des finances et de la responsabilité (**Articles 18 et 19** des statuts actuels) :

Pour mener à bien ses missions, l'association dispose des moyens suivants :

- *Cotisations des membres*
- *Dons et léguats*

- Subventions des collectivités publiques

- Autres subventions

Parkinson Suisse est responsable de ses engagements à hauteur du patrimoine de l'association exclusivement. La responsabilité personnelle des membres est exclue.

La nouvelle version ne définit pas le montant des cotisations des membres. À l'avenir, ils devra également (comme le stipule déjà **l'Article 9**) être déterminé chaque année par l'assemblée générale. La nouvelle version définitive sera distribuée à nos membres en mai 2008, avec l'invitation à l'assemblée générale.

Si vous souhaitez présenter des suggestions ou des propositions de correction, nous vous prions de déposer votre contribution au plus tard le 5 janvier 2008 par courriel à l'adresse info@parkinson.ch ou par courrier au bureau de Parkinson Suisse, Postfach 123, 8132 Egg ZH.

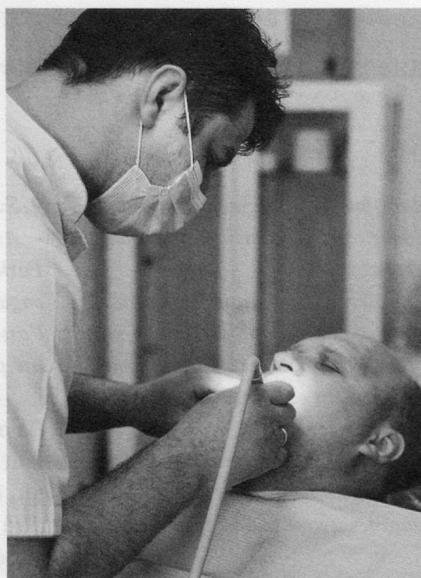
COLLECTE DE NOËL

Nous avons l'habitude de demander à nos membres, bienfaiteurs et amis leurs dons de Noël. Vous trouverez en annexe un bulletin de versement. Sur demande, nous vous envoyons un accusé de réception pour vous permettre de déduire vos dons de vos impôts.

Un grand merci !

Partagez vos meilleures expériences**Demandez le remboursement des frais dentaires à votre caisse maladie**

Dans certains cas, la couverture de base des caisses maladie peut prendre en charge les frais de traitement dentaire des Parkinsoniens. Hans Neuhaus, Parkinsonien et membre de Parkinson Suisse, raconte comment il a réussi à négocier avec sa caisse maladie. Sa maladie le contraint à prendre des médicaments exerçant une influence sensible sur la formation de caries. M. Neuhaus a écrit à sa caisse pour demander un remboursement des frais dentaires. La caisse a réclamé l'envoi de ses radiographies et d'une déclaration de dommage de son dentiste. Après examen des pièces du dossier, elle a accepté de lui rembourser les frais. M. Neuhaus conseille aux Parkinsoniens de s'entretenir avec leurs médecins, de prendre contact avec leur caisse et de formuler les demandes correspondantes. « Ne vous contentez pas de claquer des dents, cela en vaut la peine », déclare M. Neuhaus. En effet, il est bien connu que l'hypersialorrhée, l'altération de la substance salivaire mais également d'autres modifications chimiques peuvent attaquer les dents ou l'émail des



▲ Le risque d'atteinte dentaire est plus élevé chez les Parkinsoniens. Il est important d'effectuer un contrôle régulier !

dents des Parkinsoniens. C'est la raison pour laquelle il convient d'accorder une attention particulière à l'hygiène buccale et d'assister régulièrement à des séances d'hygiène dentaire.

Différence de prix**Un médicament contre le Parkinson à usage multiple**

L'émission pour les consommateurs *Kassensturz* a révélé que le médicament contre le Parkinson Cabaser était utilisé sous un autre nom pour de tout autres indications. Sous le nom de Dostinex, il est utilisé en psychiatrie et également administré aux mères pour qu'elles cessent d'allaiter. D'après *Kassensturz*, les deux médicaments contiennent les mêmes substances actives et les mêmes additifs. Toutefois, leur prix diffère. Les Parkinsoniens déboursent dix fois moins pour leur médicament que les autres patients pour Dostinex. « Du point de vue du consommateur, c'est inconcevable », critique Peter Marbet, porte-parole de l'association des caisses maladie Santésuisse. En revanche, la maison productrice Pfizer trouve que la comparaison de ces deux médicaments n'est pas aisée. Elle indique que la détermination du prix est réalisée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce dernier estime que l'évaluation des deux médicaments a été réalisée correctement. Il serait impossible de réduire un médicament à sa substance active.

Trois chaires**L'industrie finance la recherche de l'ETH Lausanne**

Le groupe biotechnologique Merck Serono débourse 15 millions de CHF pour offrir trois nouvelles chaires à l'ETH de Lausanne. Par ailleurs, l'entreprise investit 15 millions de CHF dans un fonds pour la recherche. Crée pour les neurosciences, l'une des trois chaires sera consacrée à la recherche sur les maladies neurodégénératives telles que le Parkinson. Les deux autres chaires traitent de la recherche contre le cancer et de l'administration de principes actifs, notamment des techniques de vaccination. Ces nouveaux champs d'activité doivent faire progresser la recherche fondamentale dans ces trois disciplines. Pour Patrick Aebscher, président de l'ETH, il s'agit d'une formidable situation gagnant-gagnant. À l'avenir, les chercheurs de l'ETH pourront participer au développement de traitements contre des maladies graves. En contrepartie, l'entreprise Merck Serono se verra octroyer la priorité lors de l'acquisition de licences. Il y a un an déjà, l'ETHL a conclu un accord de coopération de plus de cinq millions de francs avec Nestlé. Source : SDA, NZZ

À Bellinzona**Assemblée générale 2008**

L'assemblée générale se tiendra à Bellinzona le samedi 14 et le dimanche 15 juin. Le programme détaillé de la manifestation sera publié dans la revue du mois de mars. Voici en avant-première quelques informations :

L'assemblée aura lieu l'après-midi du 14 juin dans une des salles du Castelgrande. Elle débutera avec un forum concernant les moyens auxiliaires pour les malades de Parkinson. Le soir est prévu un dîner avec un divertissement musical. Dimanche 15 juin excursion au Monte Tamaro pour visiter l'église construite par l'architecte Mario Botta qui nous fera le plaisir de nous accompagner pour une visite guidée. Suivra un repas typique tessinois au restaurant.

Des chambres d'hôtel ont été réservées par « Bellinzona Turismo ». Les prix, pour une chambre double, varient entre Fr. 125 et Fr. 240.- (hôtels 3 étoiles). La réservation devra se faire, dès la publication du programme, par l'entremise de « Bellinzona Turismo ».



Notez dans votre agenda déjà maintenant les dates ci-dessus. La « Sonnenstube » de la Suisse sera heureuse de vous accueillir et vous offrir un agréable séjour.

À partir de 2009

Arrivée du dossier patient électronique «eHealth»

Le Conseil fédéral suisse a approuvé la stratégie baptisée eHealth Suisse pour les années 2007 à 2015. Cette dernière doit permettre d'« améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité des services électroniques de santé publique ». L'élément principal de cette stratégie est l'élaboration progressive d'un dossier patient électronique. « Il doit permettre aux médecins et aux autres prestataires de service d'accéder aux informations thérapeutiques du patient, avec son consentement », a déclaré Adrian Schmid, chef de projet au sein de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce dernier renvoie au fait que de nos jours, les informations sur les patients sont épargnées et ne sont souvent transmises que sur recommandation entre les médecins et les hôpitaux.

« Pourtant, afin d'assurer une prestation de soins efficaces et de qualité, chaque médecin traitant devrait avoir accès aux pièces du dossier médical pertinentes, indépendamment du lieu et de la date », pense Schmid. Les hôpitaux seraient les plus avancés quant à l'élaboration de données patient électroniques. Schmid situe le manque à combler chez les médecins suisses : « Le nombre de médecins qui conservent un dossier médical de leurs patients sous forme électronique ne doit pas dépasser 10 % ».

En 2009, une première étape consisterait à introduire une carte d'assuré. Cette dernière comporterait des informations essentielles telles que le groupe sanguin, les maladies chroniques, les allergies, etc. L'extension en dossier patient, réalisée de manière centralisée ou décentralisée pour des motifs de protection des données et fédéralistes, doit avoir lieu progressive jusqu'en 2015. D'après Adrian Schmid, « Le système doit être construit de manière à permettre aux patients concernés de décider au cas par cas s'ils souhaitent donner accès à leurs données et si oui, auxquelles. En outre, la forme du dossier doit permettre de garantir la sécurité, la protection et la souveraineté des données ainsi que le respect des droits de la personne. » L'ensemble du personnel de l'OFSP est conscient que le projet eHealth doit encore surmonter de nombreux écueils relevant de la protection des données et fédéralistes afin d'être réalisé. « eHealth n'est pas un projet informatique, mais un projet de développement culturel », déclare le chef de projet. *Source : pte-online*

Stars parkinsoniennes

Le Parkinson n'épargne personne.

On sait maintenant que deux stars issues de deux mondes différents en souffrent également.

Maurice White, chanteur de soul-funk américain, souffre du Parkinson. En 1969, ce pianiste, chanteur et compositeur a fondé le groupe Earth Wind & Fire,



avec lequel il a célébré des décennies de succès mondial. Grâce au kalimba (piano africain), White a conféré à son groupe (« Fantasy », « Let's Groove ») une sonorité particulière. Depuis 1998, White ne se produit plus en concert pour des raisons médicales. Après l'admission de son groupe dans le Rock and Roll Hall of Fame en 2000, il a annoncé qu'il était atteint du Parkinson. Toutefois, le succès d'Earth, Wind & Fire en tournée dans le

monde entier ne faiblit pas et le groupe enregistre toujours des albums. Maurice White, qui reste membre du groupe, apparaît dans les enregistrements studio en tant que chanteur et producteur. Il est même réapparu pour la dernière fois sur scène pour chanter lors de la remise des Grammy en 2004.

L'actrice britannique **Deborah Kerr**, l'une des stars hollywoodiennes les plus



couronnées de succès dans les années 50, souffrait depuis des années de la maladie de Parkinson. Âgée de 86 ans, elle vient de décéder à Suffolk (Angleterre). Deborah Kerr (« Tant qu'il y aura des hommes »), incarnation de l'élégance au féminin, avait longtemps vécu à Klosters avec son deuxième mari, Peter Viertel. À l'annonce de son Parkinson, elle avait déménagé en Angleterre pour se rapprocher de sa fille.

PARKINFON 0800-80-30-20

Des neurologues répondent à vos questions sur la maladie de Parkinson.

de 17h à 19h

19.12.2007 / 16.01. /
20.02. / 19.03. 2008

Un service de Parkinson Suisse, en collaboration avec Roche Pharma (Suisse) SA Reinach.



Ligne téléphonique gratuite

Semaine du cerveau

Parkinson Suisse sera présent à la Brainfair de Zurich

Parkinson Suisse prépare un forum à l'occasion de la Brainfair 2008 organisée par l'université de Zurich. L'an prochain, cette manifestation annuelle d'une semaine aura pour thème les « émotions ». À l'heure où nous achevons la rédaction de ce numéro, le programme n'est pas encore définitif. Toutefois, il est certain que Parkinson Suisse organisera un forum le 8 mars 2008 et sera représenté par un stand d'informations à la Brainfair. Au mois d'octobre, le titre de travail était « Le monde des émotions avec le Parkinson ». Des experts en neurologie expliqueront différents aspects émotionnels en rapport avec le Parkinson. La parole sera également donnée à des Parkinsoniens. À partir de 2008, retrouvez le programme détaillé sur les sites www.parkinson.ch et www.brainfair.ch.

Comment agit la météo ?

Les recherches sur la sensibilité aux changements de temps s'intensifient.

À l'avenir, les malades chroniques pourront mieux se prémunir.

De nombreux Parkinsoniens sont sensibles aux brusques changements de temps. Souvent, ils se sentent davantage sujets à nombre de leurs symptômes. Jusqu'à présent, la sensibilité aux changements de temps n'avait été que peu remise en question. Un nombre croissant d'études médicales prouve qu'il existe effectivement un lien entre la santé et la météo. Ainsi, une étude américaine de l'université de Tufts à Boston a démontré que la douleur des patients rhumatismaux apparaissait surtout en cas de variations de la pression atmosphérique. Or on sait que la plupart du temps, ces dernières sont les signes annonciateurs d'un brusque changement de temps. Le Deutscher Wetterdienst (service météorologique allemand) a découvert que les symptômes de la sensibilité aux changements de temps sont statistiquement nettement plus prononcés en cas de déplacement d'une zone de basse pression.



Près de 55 % des individus le ressentent. La plupart des journaux suisses mentionnent également la météo-santé sur leur page météo. Les médecins recommandent aux patients sensibles aux changements de temps d'adapter leur planning quotidien, voire éventuellement leur alimentation, à la météo-santé. Tous les mardis et tous les vendredis, un médecin détaille pour les internautes le bulletin météo des jours à venir sur le site www.wissen-gesundheit.de. Il explique également ce que les individus peuvent faire médicalement parlant pour se prémunir contre les symptômes qui s'annoncent. *Source : Pressetext.ch*

Mesures d'économie d'énergie pour les cellules

Retarder le Parkinson grâce à un agent hypertonique

Le transport transmembranaire du calcium demande beaucoup d'énergie aux cellules et active leur processus de vieillissement. Des chercheurs américains veulent désormais tirer profit de cette observation dans le domaine médical : à l'aide d'un bloquant du canal calcique, ils souhaitent dévier les neurones vers l'utilisation des canaux sodiques, moins énergétiques, et ainsi retarder les neuropathies telles que le Parkinson. Au cours de l'évolution du Parkinson, l'altération du système moteur extrapyramidal est importante. Une rigidité musculaire, un tremblement et un hypokinétisme en résultent. À l'origine de ces dysfonctionnements : la mort des cellules dopaminergiques dans la substantia nigra. Les scientifiques de l'université du Northwestern à Chicago soupçonnent que la disparition des neurones soit une réaction au transit permanent du calcium à travers les membranes. À

l'origine capables de transmettre des signaux électriques à l'aide d'ions sodium, les neurones plus anciens dépendent de particules calciques chargées. Cette voie induit une dépense énergétique beaucoup plus importante et son lien avec la mort cellulaire précoce est débattu. Les chercheurs ont tenté, en bloquant des canaux calciques spécifiques, de contraindre les cellules à recourir de nouveau aux ions sodium, moins coûteux en énergie. Pour effectuer le blocage, ils ont eu recours à l'isradipine, dont l'utilisation contre l'hypertension artérielle est bien connue. Résumé de l'essai : le blocage des canaux calciques a poussé les neurones à utiliser de nouveau des ions sodium. Le niveau de stress dans les cellules a pu être réduit, leur évitant une mort précoce. De cette manière, les scientifiques espèrent retarder l'évolution de la maladie chez les Parkinsoniens. *Quelle: Nature 05865*

Étude sur des Parkinsoniens

Le coenzyme Q10 n'apporte aucune amélioration

Il est vrai que, dans une première étude, la prise régulière de coenzyme Q10 (CoQ10) a accru la concentration plasmatique en ce complément alimentaire également présenté comme une « vitamine ». Cependant, comme le prouve un rapport issu des *Archives of Neurology*, elle n'a eu aucun effet clinique chez les patients atteints de la maladie de Parkinson.

Le CoQ10 est un composant essentiel de la chaîne respiratoire dans les mitochondries. Depuis quelques années, on lui prête des vertus antioxydantes. Il limiterait la nocivité des nombreux radicaux libres présents dans les mitochondries. Le CoQ10 est ainsi devenu un candidat au traitement des maladies neurodégénératives telles que le Parkinson. En effet, les radicaux libres contribueraient à la disparition des neurones.

Il y a plusieurs années, une étude américaine a décelé les signes d'un ralentissement de la progression de la maladie grâce à une thérapie à fortes doses de CoQ10. Toutefois, cette étude présentait des lacunes méthodologiques. Par ailleurs, le début du traitement par L-Dopa, un paramètre clinique essentiel, n'a pu être retardé. Une nouvelle étude contrôlée randomisée d'un groupe de l'université technique de Dresde a alors examiné l'efficacité du CoQ10. Réalisée dans 13 centres, elle portait sur 131 patients atteints de Parkinson avéré au stade de Hoehn et Yahr II-III sans fluctuations motrices. Ils ont été traités trois fois par jour avec 100 mg de nanoquinone ou de placebo, soit une dose presque équivalente à la dose quotidienne de CoQ10 traditionnel utilisée par l'étude américaine.

Toutefois, les effets positifs sur les paramètres primaires escomptés ne se sont pas produits : améliorations des activités quotidiennes des patients (partie II) et des aptitudes motrices (ADS, *Autonomic Dysfunction Score*, partie IV de l'échelle d'évaluation unifiée pour la maladie de Parkinson ou UPDRS, *Unified Parkinson Disease Rating Scale*). De la même manière, aucune amélioration significative n'a pu être observée sur les paramètres secondaires (UPDRS globale, Hoehn et Yahr, score ADL de Schwab et England, questionnaire PDQ39, impression générale du chercheur et échelle d'évaluation de la dépression de Montgomery-Asberg). *Source : www.aerzteblatt.de*

Une nouvelle pièce pour le puzzle de la recherche contre le Parkinson

Les cerveaux des Parkinsoniens « sentent » de manière plus unilatérale. Ils essaient toutefois de compenser cette perte de performance d'une autre manière. La directrice (photo) d'une étude olfactive explique son travail à **Parkinson**.

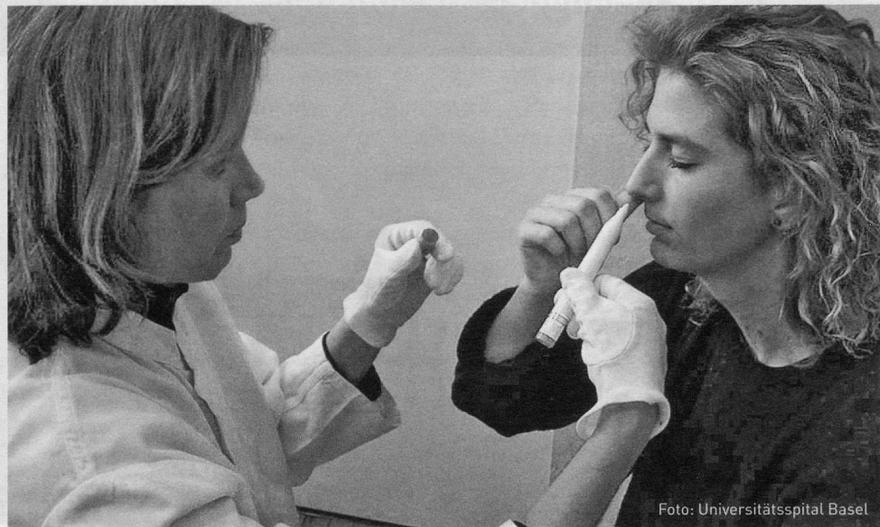


Foto: Universitätsspital Basel

On sait depuis quelque temps déjà que les patients parkinsoniens peuvent souffrir de troubles olfactifs qui précèdent les symptômes moteurs proprement dits de la maladie. Les causes exactes de ces troubles olfactifs sont inconnues à ce jour. Afin de les analyser plus précisément, nous avons étudié en 2004 l'odorat de Parkinsoniens à l'hôpital universitaire de Bâle dans le cadre d'un projet du fonds national. À cette occasion, nous avons également réalisé un compte rendu de l'étude prévue.

Dans le cadre de cette étude, l'odorat a d'une part été mesuré à l'aide du test « Sniffin' Sticks » et d'autre part déduit des potentiels évoqués olfactifs (« courants cérébraux ») après l'application

de substances odorantes dans le nez. Par ailleurs, on a recensé l'activité cérébrale pendant la perception des odeurs grâce à des mesures fonctionnelles

au tomographe à résonance magnétique (TRM). L'examen portait non seulement sur des Parkinsoniens, mais également sur un « groupe témoin » de sujets neurologiquement sains. Les données

▲ Les études olfactives mesurent les « courants cérébraux » pendant l'activité olfactive. En bas : Le Dr. Antje Welge-Lüssen, directrice de l'étude.

de l'ensemble des patients ayant décelé un parfum au TRM ont été comparées à celles du groupe témoin qui l'avaient également perçu. Il s'est avéré que la stimulation olfactive activait les mêmes régions cérébrales chez les Parkinsoniens que chez le groupe témoin, à savoir les régions « olfactives (après exposition à un parfum) », telles que le complexe amygdala-

lien, le cortex orbitofrontal latéral, le striatum, le thalamus et l'hippocampe. Chez les Parkinsoniens, l'activité dans ces régions cérébrales est nettement plus limitée à un hémisphère cérébral (le gauche) que chez le groupe témoin. Cependant, de manière tout à fait inattendue, on a également pu identifier des régions plus actives chez les Parkinsoniens, ce qui laisse supposer que certaines régions cérébrales essaient de « compenser » la moindre performance d'autres régions.

En résumé, ce premier examen TRM olfactif réalisé sur des Parkinsoniens nous a permis de démontrer que, malgré le caractère unilatéral du traitement de l'odorat, les régions concernées sont fondamentalement les mêmes que chez les sujets témoins et qu'il existe même des mécanismes de compensation. Publié dans un journal scientifique (*Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry*), les résultats de cette étude peuvent être considérés comme une nouvelle « pièce du puzzle » dans la compréhension de la maladie de Parkinson. Voilà pourquoi nous souhaitons adresser une fois encore un remerciement tout particulier à tous les patients qui ont participé à l'étude de Bâle pour leur disponibilité. *PD Dr. Antje Welge-Lüssen*

Remise du prix Nobel de médecine

Pour une meilleure compréhension du Parkinson

Cette année encore, le prix Nobel de médecine récompense des chercheurs qui ont fondamentalement modifié la médecine. L'Américain Mario Capecchi, de l'Université de Harvard, le Britannique Martin Evans, de l'University College de Londres et son compatriote Oliver Smithies de l'Université de Caroline du Nord, ont « inventé » la souris dite « Knock-out ». Cette méthode permet de neutraliser des gènes ciblés. Ainsi, des maladies telles que le Parkinson ou la maladie d'Alzheimer peuvent être reproduites et étudiées sur des souris. Capecchi a démontré que le patrimoine génétique introduit était effectivement intégré dans les chromosomes. Smithies a

découvert qu'il était possible de recombiner de manière homologue non seulement les gènes lus immédiatement, mais également d'autres gènes, indépendamment de leur activité. Martin Evans a travaillé sur des cellules embryonnaires de souris cancéreuses qui, malgré leur origine tumorale, ont pu se transformer en d'autres types de cellules. Aujourd'hui, elles sont connues dans le monde entier sous le nom de cellules souches embryonnaires. Pour finir, il a procédé à l'introduction de nouveaux gènes dans ces cellules à l'aide de rétrovirus, créant ainsi des souris pourvues d'un nouveau patrimoine génétique grâce aux cellules souches embryonnaires.

